

NUMÉRO 70 – AOÛT – SEPTEMBRE 2026

LA VOIX DU CERF

JOURNAL MUNICIPAL DE LAC-DU-CERF



Hôtel de ville

19, Chemin de l'Église
Lac-du-Cerf, Qc, J0W 1S1

819 597-2424
lacducerf.ca



Pour information générale : info@lacducerf.ca

Poste 1022

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de:
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

FERMÉ LES MERCREDIS

SERVICES ADMINISTRATIFS

Marie-Pier St-Amour

Directrice générale et greffière
trésorière
dg@lacducerf.ca
Poste 1028

Steve Richard

Agent de développement touristique
tourisme@lacducerf.ca
Poste 1026

Yves Portelance

Inspecteur des travaux publics et
chauffeur opérateur
Urgence municipale seulement:
819-597-2424#1030

Robert Chantal

Inspecteur en bâtiment
et en environnement/
urbanisme@lacducerf.ca
Poste 1025

Marie-Pier Nadeau

Trésorière et adjointe
administration@lacducerf.ca
Poste 1022

Rolande Huberdeau

Responsable de la
bibliothèque
biblio@lacducerf.ca
Poste 1024

CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Nicolas Pentassuglia

Conseiller 1

Daniel Guindon

Conseiller 2

Pierre Métras

Conseiller 3

Christian Gamache

Conseiller 4

Jacques De Foy

Conseiller 5

Pierre Raîche

Conseillère 6

Roxanne Jeanson Bélisle



CENTRE COMMUNAUTAIRE
15 RUE ÉMARD

DISPONIBLE POUR LOCATION

Défibrillateur



DEA

ACCESSIBLE
24/7

DANS LE PORTIQUE
DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE

BORNE DE RECHARGE

- CENTRE COMMUNAUTAIRE
- BUREAU MUNICIPAL



ZONES
WI-FI

*CENTRE COMMUNAUTAIRE
15, RUE ÉMARD

*PAVILLON BONDU PARC LA BICHE

*HÔTEL DE VILLE
19, CHEMIN DE L'ÉGLISE



Parc

Raymond Charbonneau

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Au cours des dernières années, Lac-du-Cerf s'est constamment démarquée par sa capacité à obtenir des aides financières gouvernementales pour réaliser des projets structurants. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils découlent d'un important travail de préparation, de nombreuses heures consacrées au montage des dossiers et, surtout, d'une vision réfléchie de l'avenir de notre municipalité.

Notre objectif est simple : offrir davantage à nos citoyens tout en limitant l'impact sur le compte de taxes. Pour y arriver, nous devons être proactifs, saisir les occasions qui se présentent et développer des projets qui répondent aux besoins réels de notre communauté.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer de nouvelles retombées importantes pour Lac-du-Cerf.

En partenariat avec la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, nous avons obtenu deux aides financières totalisant 1 050 000 \$ du gouvernement du Québec.

La première subvention de 525 000 \$ permettra la mise en place d'une entente intermunicipale pour les services de direction des travaux publics. La seconde, également de 525 000 \$, servira à développer des services de direction en urbanisme, loisirs, communications et gestion des archives.

Ces projets permettront de partager l'expertise, d'uniformiser les procédures, d'optimiser la gestion des équipements et des inventaires et d'offrir des services encore plus performants aux citoyens des deux municipalités. Ils représentent également une réponse concrète aux défis de recrutement et de rétention de personnel spécialisé auxquels font face les petites municipalités.

Une autre excellente nouvelle concerne la Régie de sécurité incendie et civile des Hautes-Laurentides, dont Lac-du-Cerf est membre. La Régie a obtenu une aide financière de 350 000 \$ afin d'élargir son mandat à la sécurité civile. Ce financement permettra l'embauche d'une nouvelle ressource spécialisée qui viendra renforcer notre capacité régionale à prévenir, planifier et gérer les situations d'urgence.

Ces annonces démontrent que la collaboration entre municipalités est plus que jamais une avenue d'avenir. En travaillant ensemble, nous sommes en mesure d'offrir davantage de services, d'améliorer notre efficacité et de mieux répondre aux besoins de notre population.

Notre travail est loin d'être terminé. Nous demeurons très actifs dans la recherche de nouvelles sources de financement. D'ailleurs, plusieurs autres projets ont récemment été déposés dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Nous sommes confiants et espérons pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles au cours des prochains mois.

Soyez assurés que le conseil municipal continuera de travailler avec la même rigueur, la même détermination et la même vision afin de bâtir un Lac-du-Cerf dynamique, attrayant et prêt à relever les défis de demain.

Merci de votre confiance et je vous souhaite une excellente fin d'été ainsi qu'un très bel automne.

Nicolas Pentassuglia
maire

SÉANCES DU CONSEIL 2026

Pourquoi venir assister aux séances du conseil municipal ?

Citoyens de Lac-du-Cerf, saviez-vous que les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous ? C'est une occasion unique de mieux comprendre les décisions qui influencent votre quotidien et d'apporter votre contribution à la vie démocratique de notre communauté.

Voici pourquoi votre présence est importante :

Transparence

Assister aux séances du conseil permet de voir comment sont prises les décisions qui touchent à des sujets essentiels : gestion des finances publiques, projets d'aménagement, environnement, culture, sécurité, et bien plus.

Participation citoyenne

Votre voix compte ! Bien que les citoyens ne participent pas directement aux votes, ils peuvent poser des questions ou proposer des idées dans le cadre prévu par le règlement. Ces échanges enrichissent le débat démocratique.

Comprendre et s'informer

Ces réunions sont l'occasion d'en apprendre davantage sur les projets en cours et les défis auxquels fait face notre commune. Être informé, c'est aussi être acteur de sa ville.

Créer du lien

Les séances permettent de mieux connaître vos élus, leurs rôles et leurs engagements. Elles offrent également l'opportunité de rencontrer d'autres citoyens concernés par la vie locale.

Les séances se tiendront aux dates suivantes :

- 10 août 2026
- 14 septembre 2026
- 13 octobre 2026 (MARDI)
- 9 novembre 2026
- 14 décembre 2026
- + présentation budget

Elles auront lieu à 19h00 à la salle communautaire située au 15 rue Émard.

Nous vous invitons à participer activement à ces rendez-vous essentiels pour bâtir ensemble un avenir à l'image de notre communauté.

TAXES MUNICIPALES 2026

Les comptes de taxes municipales 2026 ont été envoyés par la poste en janvier 2026. Voici les informations essentielles pour le paiement de vos taxes :

Dates des prochains versements:

7 septembre 2026

Modes de paiement disponibles

Par chèque

Libellez le chèque à l'ordre de : Municipalité de Lac-du-Cerf.

Déposez-le directement dans la fente prévue à cet effet à la porte située derrière le bureau municipal, ou envoyez-le par la poste.

En argent comptant ou par carte débit

Rendez-vous au bureau municipal pendant les heures d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 13h00 à 16h00

Dans certaines institutions financières

Caisse Desjardins, Banque Nationale et Banque Laurentienne.

Fournisseur : Municipalité de Lac-du-Cerf.

Référence : Numéro de matricule (Pour plusieurs comptes de taxes, effectuez des paiements distincts pour chaque matricule).

Virement bancaire

Adresse courriel : taxation@lacducerf.ca

Important : Inscrivez votre numéro de matricule dans la section « Commentaires ».

Rappels importants

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Les reçus de paiement sont envoyés uniquement par courriel ou disponibles en personne au bureau municipal. Aucun reçu ne sera expédié par la poste.

Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-597-2424 ou info@lacducerf.ca

Merci de votre collaboration !

RAPPEL SUR LA CAMPAGNE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

LA CAMPAGNE ANNUELLE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES EST ACTUELLEMENT EN COURS POUR LES CITOYENNES ET CITOYENS DONT LA FOSSE N'A PAS ÉTÉ VIDANGÉE PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2025. LES SERVICES SANITAIRES MARIO CÉRÉ COMMUNIQUERONS AVEC VOUS PROCHAINEMENT POUR FIXER UNE DATE DE VISITE.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

1. L'ACCÈS À LA FOSSE DOIT DEMEURER LIBRE EN TOUT TEMPS (AUCUNE BARRIÈRE OU ENTRÉE BLOQUÉE).
2. LES COUVERCLES DOIVENT ÊTRE VISIBLES ET FACILEMENT ACCESSIBLES AU MOMENT DE LA VISITE (ILS DOIVENT ÊTRE DÉTERRÉS AU PRÉALABLE).

SI VOTRE FOSSE SEPTIQUE A ÉTÉ VIDANGÉE EN 2026 PAR UN ENTREPRENEUR AUTRE QUE CELUI MANDATÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, VOUS DEVEZ TRANSMETTRE UNE PREUVE DE LA VIDANGE PAR COURRIEL À INFO@LACDUCERF.CA DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS SUIVANT L'INTERVENTION.

À NOTER :

- LA MUNICIPALITÉ PREND EN CHARGE LES FRAIS D'UNE VIDANGE TOUS LES DEUX ANS, JUSQU'À CONCURRENCE DE 750 GALLONS PAR VIDANGE. TOUTE QUANTITÉ EXCÉDENTAIRE SERA FACTURÉE AU PROPRIÉTAIRE.
- POUR LES FOSSES SCELLÉES, UNE VIDANGE AUX DEUX ANS EST ÉGALEMENT COUVERTE PAR LA MUNICIPALITÉ. TOUTE VIDANGE SUPPLÉMENTAIRE DEMEURE ENTIÈREMENT À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE.
- DES FRAIS DE 50 \$ SERONT FACTURÉS SI LA VISITE EST NON CONCLUANTE MALGRÉ L'AVIS TRANSMIS.
- COMME INDiqué AU DÉTAIL DU COMPTE DE TAXES, LE MONTANT ANNUEL DE 84 \$ CORRESPOND À LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE, INCLUANT LE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES. CE MONTANT DEMEURE PAYABLE CHAQUE ANNÉE, QU'UNE VIDANGE AIT ÉTÉ EFFECTUÉE OU NON.

NOUS NE DISPOSONS PAS DES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES DE TOUS LES CITOYENS. NOUS VOUS INVITONS DONC À NOUS TRANSMETTRE VOS COORDONNÉES PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉPHONE.

LA RÉGLEMENTATION COMPLÈTE EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB MUNICIPAL, DANS LA SECTION « FOSSES SEPTIQUES », SOUS L'ONGLET « INFORMATIONS MUNICIPALES », PUIS « RÈGLEMENTS ET POLITIQUES » :

[HTTPS://WWW.LACDUCERF.CA/INFORMATIONS-MUNICIPALES/REGLEMENTS-ET-POLITIQUES/](https://www.lacducerf.ca/informations-municipales/reglements-et-politiques/)

SERVICE SANITAIRE MARIO CÉRÉ COMMUNIQUERONS AVEC VOUS POUR UNE VISITE SI, VOTRE VIDANGE DOIT ÊTRE FAITE CETTE ANNÉE



NOTRE CAMION A BESOIN D'UN ACCÈS DÉGAGÉ

Merci de couper les branches et de retirer tout obstacle avant notre arrivée.



4,8 m
(16 pi)
DÉGAGEMENT
EN HAUTEUR



10,5 m (35 pi)
LONGUEUR TOTALE



2,8 m (9 pi)
LARGEUR

POUR ASSURER UNE VIDANGE SÉCURITAIRE ET EFFICACE, VEUILLEZ :



COUPER LES BRANCHES
sous 4,8 m (16 pi)
de hauteur



GARDER L'ENTRÉE
LIBRE DE VÉHICULES
et d'obstacles



DÉGAGER LES
COUVERCLES
de la fosse septique
et de la boîte



RETIRER LES OBSTACLES
(remorques, matériaux,
bacs, etc.)



PRÉVOIR SUFFISAMMENT
D'ESPACE POUR
LES MANŒUVRES
et le déroulement du boyau



Un accès dégagé permet
d'assurer la sécurité de
notre équipe et d'éviter
tout dommage à votre
propriété.

Merci!

À votre service depuis 1967

819 623-2194

TRAVAUX EN BANDE

RIVERAINE ET DU LITTORAL

La municipalité profite de cette période pour vous rappeler certains articles de nos règlements les plus importants au niveau de la rive ou du littoral des lacs et des cours d'eau afin de protéger notre plus grande richesse collective.

Définitions :

Rive (ou bande de protection riveraine):

- La rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.

Littoral:

- Le littoral est cette partie des lacs et cours d'eau qui s'étend à partir de la ligne des hautes eaux vers le centre du plan d'eau.

-

Selon le règlement 2013-R-297-2013, a.6, aucun bâtiment principal (incluant les bâtiments et les ouvrages accessoires) ne peuvent être implantés à moins de 20 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau. Aucune construction attenante à un bâtiment principal, tel que galerie, véranda et autres annexes ne peuvent être implantées à moins de 16 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau.

Les travaux dans le littoral sont interdits sauf pour quelques exceptions qui sont énumérées dans l'article 12.3.3 du règlement de zonage 198-2000. Les quais et abris à bateaux font partie de ces exceptions. La grandeur maximale pour un quai est de 20 mètres carrés, incluant la plateforme d'accès au quai.

TRAVAUX EN BANDE RIVERAINES ET LITTORAL



Importantes mesures particulières relatives au littoral

Sur le littoral sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux, sauf quelques rares exceptions comme les quais ou les supports à bateaux sans murs ou débarcadères

Importantes mesures particulières relatives aux rives

Dans la rive sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux sauf pour quelques exceptions très précises. Aucune circulation de machinerie n'est autorisée.

À cette fin, **toute intervention de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres sont interdits** dans la bande des cinq (5) premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux lorsque la rive n'est pas occupée par de la végétation à l'état naturel, **des mesures doivent être prises afin de la renaturaliser.** À cette fin, la bande des cinq (5) premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux, de tous les lacs et cours d'eau permanents, doit faire l'objet de travaux de plantation d'espèces herbacées, arbustives et arborescentes.

Pour plus d'informations, un guide est disponible à la municipalité et sur le site web au lacducerf.ca sous l'onglet Services aux Citoyens/Lacs et environnements

INSTRUCTION ET FRAIS DE STATIONNEMENT

À ACQUITTER AU PAVILLON PRÈS DE LA PLAGE

1

VEUILLEZ VOUS STATIONNER
FACE À UNE AFFICHE AVEC
UN NUMÉRO DE
STATIONNEMENT.



2

INFORMATION À FOURNIR
LORS DE L'ENREGISTREMENT:

- NUMÉRO DE STATIONNEMENT
- NUMÉRO DE PLAQUE
- MODÈLE DU VÉHICULE
- COULEUR DU VÉHICULE



VEUILLEZ VOUS ENREGISTRER ET PAYER
LES FRAIS AU PAVILLON.

UN COUPON VOUS SERA REMIS
COMME CONFIRMATION DE PAIEMENTS.



10 \$

PAR VOITURE,
MOTO, VTT



30 \$

PAR AUTOBUS
OU VR

LAISSEZ-PASSER ANNUEL

GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS avec votre laissez-passer annuel.

Vous devez avoir en votre possession votre
LAISSEZ-PASSER lors de votre enregistrement au pavillon.



DES RONDES SERONT EFFECTUÉES AFIN DE VÉRIFIER
LES ENREGISTREMENTS, REMORQUAGE À VOS FRAIS.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES !

PAIEMENT ACCEPTÉ :



LAC-DU-CERF



PLEIN AIR AU PARC LA BICHE



PROFITEZ DE VOTRE PASSAGE AU PARC LA BICHE POUR BOUGER ET DÉCOUVRIR NOS ACTIVITÉS!



VÉLO DE MONTAGNE — GRATUIT

- LOCATION DE VÉLOS DE MONTAGNE
- ACCÈS À LA PISTE D'HABILETÉ
- ACCÈS AUX PISTES DE VÉLO EN MONTAGNE



PLANCHE À PAGAIE

15 \$ / HEURE



OÙ?

PARC LA BICHE – PAVILLON MAISON BONDU LAC-DU-CERF



DROIT DE STATIONNEMENT

10 \$ POUR LA JOURNÉE



ENEZ PROFITER DU PLEIN AIR, DES SENTIERS ET DU LAC!





MUNICIPALITÉ LAC-DU-CERF

Découvrez les sentiers de **Lac-du-Cerf** lors de randonnées guidées en forêt et profitez de moments de détente en pleine nature. **Au programme** : yoga sur chaise en nature, séance de bols tibétains et randonnée au sentier écologique du Petit Castor. Une belle occasion de bouger, de ralentir et de se ressourcer en plein air.

 Lac du Cerf | Laurentides

2 au 4 octobre

POUR PLUS DE DÉTAILS:
TOURISME@LACDUCERF.CA

AVIS

RÈGLEMENT DE NUISANCE

 LA MUNICIPALITÉ DEMANDE À TOUS LES CITOYENS DE VEILLER À L'ENTRETIEN ET À LA PROPRETÉ DE LEUR PROPRIÉTÉ. LES BÂTIMENTS, LOGEMENTS ET TERRAINS DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS UN ÉTAT PROPRE, SÉCURITAIRE ET EXEMPT D'ENCOMBREMENT OU DE DÉTÉRIORATION INCOMPATIBLE AVEC L'USAGE AUQUEL ILS SONT DESTINÉS.

 CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE, IL EST INTERDIT DE LAISSER, DÉPOSER OU ABANDONNER SUR UN TERRAIN DES VÉHICULES AUTOMOBILES ÂGÉS DE PLUS DE SEPT ANS, NON IMMATRICULÉS POUR L'ANNÉE EN COURS ET HORS D'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT. CES VÉHICULES SONT CONSIDÉRÉS COMME UNE NUISANCE ET DEVRONT ÊTRE RETIRÉS.

 LES ABRIS TEMPORAIRES DEVRONT ÊTRE DÉMONTÉS AU PLUS TARD LE 1ER JUIN.

 DES TOURNÉES D'INSPECTION SERONT EFFECTUÉES PROCHAINEMENT ET DES AVIS SERONT TRANSMIS AUX PERSONNES EN INFRACTION. NOUS INVITONS DONC LES CITOYENS À PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN DE SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

 NOUS RAPPELONS ÉGALEMENT QU'IL EST POSSIBLE DE DISPOSER GRATUITEMENT DES OBJETS VOLUMINEUX À LA RIDL.

 UN CONTENEUR BLEU DESTINÉ AUX PRODUITS ÉLECTRONIQUES DE COMMUNICATIONS AINSI QU'UN AUTRE POUR LE STYROMOUSSE SONT ÉGALEMENT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS À PROXIMITÉ DE LA PATINOIRE.

 MERCI DE VOTRE COLLABORATION AFIN DE CONTRIBUER À UN MILIEU DE VIE PROPRE, SÉCURITAIRE ET ACCUEILLANT POUR TOUS.

VOIR LE RÈGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE WEB:
[HTTPS://WWW.LACDUCERF.CA/WP-CONTENT/UPLOADS/REGLEMENT_415-2025-ABROGEANT-LE-REGLEMENT-190-2000-RELATIF-AUX-NUISANCES_VF.DOCX.PDF](https://www.lacducerf.ca/wp-content/uploads/reglement_415-2025-abrogeant-le-reglement-190-2000-relatif-aux-nuisances_vf.docx.pdf)

PERMIS DE BRÛLAGE

Dès maintenant, vous pouvez faire votre demande de permis de brûlage en ligne, en quelques clics seulement !



<https://www.lacducertif.ca/>

Informations municipales /
Règlements et politiques /

Les permis et les certificats de brûlage :

- ✓ Simple
- ✓ Rapide
- ✓ Accessible en tout temps



Il n'est plus nécessaire de contacter la municipalité !



N'oubliez pas de demeurer prudents lors de vos brûlages.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été ! 



LAC-DU-CERF



AS-TU L'APPLICATION SOPFEU ?

Suivez la situation et soyez informé en temps réel.



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



DÉTECTEURS DE RADON

GRATUITS POUR NOS CITOYENS !



Le radon est un gaz invisible, inodore et incolore qui peut s'accumuler dans votre maison.

Vérifiez. Protégez votre santé et celle de votre famille.



**DÉTECTEURS DISPONIBLES
AU BUREAU MUNICIPAL,**
jusqu'à épuisement des
quantités disponibles.



Un petit geste pour une
tranquillité d'esprit durable !

Informez-vous dès aujourd'hui !



**SIMPLE
RAPIDE
GRATUIT !**



≡ *La municipalité* ≡
met à la disposition des citoyens
DES CAGES À RATON
OU AUTRES ANIMAUX NUISIBLES
à déplacer



**VOUS AVEZ UN
RATON LAVEUR OU
UN AUTRE ANIMAL
NUISIBLE SUR VOTRE
PROPRIÉTÉ ?**

La municipalité met **gratuitement**
à la disposition des citoyens des
cages de capture afin de déplacer
l'animal en toute sécurité,
loin des habitations.



Déplacer, pas détruire ! ♥

..... *COMMENT ÇA FONCTIONNE ?*



EMPRUNTEZ

Communiquez avec
la municipalité pour
emprunter une cage.



CAPTUREZ ET DÉPLACEZ

Capturez l'animal et
relâchez-le dans un
endroit éloigné des
habitations, dans son
habitat naturel.



RESPECTEZ LA LOI

Cette approche respecte la
Loi sur le bien-être et la
sécurité de l'animal et
contribue à maintenir
l'équilibre de notre
environnement.



**LOI SUR LE BIEN-ÊTRE
ET LA SÉCURITÉ DE L'ANIMAL**

Cette loi vise à assurer la santé, la sécurité
et le bien-être des animaux.

IL EST INTERDIT DE :

- 🐾 blesser, maltraiter ou tuer un animal sans motif raisonnable
- 🐾 abandonner un animal
- 🐾 lui causer de la détresse inutile

Déplaçons-les, protégeons-les ! ♥

POURQUOI DÉPLACER ?

- ✓ Préserve la faune
- ✓ Évite les dommages aux propriétés
- ✓ Solution humaine et responsable



POUR EMPRUNTER UNE CAGE

Communiquez avec la municipalité de Lac-du-Cerf

819-597-2424 # 1022



ENSEMBLE, AGISSONS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX ET DE NOTRE COMMUNAUTÉ ! 🐾 🐾

Résidus domestiques dangereux RDD - Écocentre

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont tous les produits que nous utilisons, dans la vie de tous les jours, et qui ont un potentiel dangereux pour l'environnement et la santé.

Deux cueillettes de RDD sont prévues annuellement au garage municipal.



6 juillet 2026
14 septembre 2026



8h00-12h00
13h00-15h45



214, Rue Principale (Garage municipal)

← QU'EST-CE QUE LES SERPUARIENS? →



Cellulaires et
téléavertisseurs



Ordinateurs de bureau



Portables



Lecteurs audio/vidéo
portables



Imprimantes et
numériseurs



Photocopieurs et
télécopieurs



Systèmes audio/vidéo



Chaînes stéréo



Téléphones



Systèmes de
localisation



Téléviseurs et écrans



Consoles de jeux vidéo
et accessoires

DEMANDES DE PERMIS

Vous prévoyez des travaux de rénovation, de construction ou encore l'abattage d'un arbre ? Nous vous rappelons l'importance de soumettre votre demande de permis le plus tôt possible afin d'éviter tout retard.

Comment soumettre votre demande ?

Les formulaires de demande sont disponibles :

- À la réception du bureau municipal.
- Sur notre site internet
- Par courriel

Une fois le formulaire complété, adressez votre demande détaillée par courriel à : urbanisme@lacducerf.ca.

Informations importantes

- Notre service d'urbanisme est à temps partiel, Nous vous recommandons donc d'anticiper vos démarches.
- Aucune demande de permis ne sera acceptée par téléphone.
- En fonction de la période de l'année, le délai maximal pour l'émission d'un permis peut aller jusqu'à 45 jours, une fois que tous les documents requis ont été reçus.

Nous vous encourageons à planifier vos besoins et à soumettre votre demande dans les meilleurs délais. Pour toute question ou assistance, contactez-nous 819-597-2424 Poste 1025 ou par courriel à urbanisme@lacducerf.ca.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

AOÛT 2026

DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI

						1
2	3	4  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	5 14H00 BINGO	6 13H À 16H00 BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	7	8 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
9	10 19H  SÉANCE DU CONSEIL	11  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	12 14H00 BINGO	13 13H À 16H00 BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	14	15 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
16	17	18  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	19 14H00 BINGO	20 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	21	22 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
23 18H À 20H BOLS TIBÉTAINS	24	25  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	26 14H00 BINGO	27 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	28	29 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
30	31					

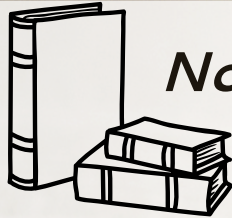
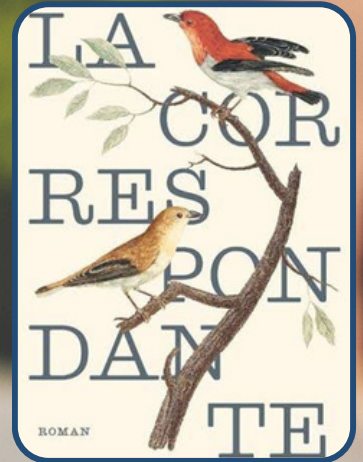
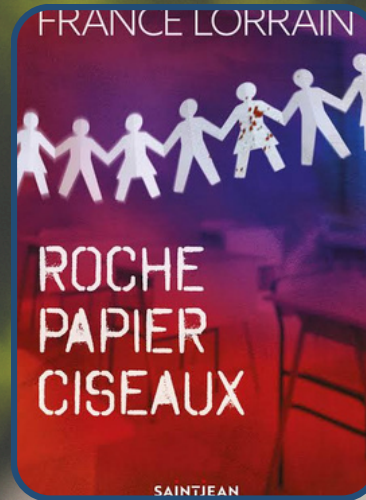
SEPTEMBRE 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	2 14H00 BINGO	3 BRIDGE DE 13H À 17H 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	4	5 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
6	7 TAXES 4E VERSEMENT	8  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	9 14H00 BINGO	10 BRIDGE DE 13H À 17H 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	11	12 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
13 18H À 20H BOLS TIBÉTAIS	14 DARDS COLLECTE DES RÉSIDUS DANGEREUX - GARAGE MUNICIPAL  19H SÉANCE DU CONSEIL	15  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	16 14H00 BINGO	17 BRIDGE DE 13H À 17H 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	18	19 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
21 DARDS	22	23  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	24 14H00 BINGO	25 BRIDGE DE 13H À 17H 13H À 16H BIBLIOTHÈQUE 18h30 à 20h30 Badminton	26	27 13H À 14H30 BIBLIOTHÈQUE
28 DARDS	29 10H AGA DÉTENTE SANTÉ	30  13H À 15H30 BIBLIOTHÈQUE	31 14H00 BINGO			

BIBLIOTHÈQUE



Les coups de coeur de Rolande



*Nous recevons régulièrement
des nouveautés*

*À la recherche d'un cadeau ?
Plusieurs livres usagés
à vendre en très bonne condition sur
place à 1\$*

*Le club de lecture
reprendra cet automne*

Heures d'ouvertures

Mardi: 13h à 15h30
Jeudi: 13h à 16h00
Samedi: 13h à 14h30

Nous joindre

819-597-2424 Poste 1024
biblio@lacducerf.ca
Ordinateur disponible
sur place

AVIS IMPORTANT

DESCENTE À BATEAU PUBLICQUE

MISE EN GARDE

- Lorsque le niveau de l'eau est bas, il existe un risque que la remorque ou le véhicule descende au-delà de la dalle de béton, pouvant causer des bris ou des dommages à votre équipement.
- Le terrain peut être glissant ou irrégulier, augmentant le risque de chutes et blessures.
- Les conditions de la descente peuvent varier selon la saison et la météo.

La Municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux dommages matériels, blessures ou accidents survenant lors de l'utilisation de cette installation.

Merci de faire preuve de prudence et de vigilance en tout temps.



LAVAGE

POUR BATEAUX ET EMBARCATIONS NON MOTORISÉS



NOUVELLE BORNE INSTALLÉE !
Plus performante, plus simple, pour mieux vous servir.

VOS CARTES DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES.
Les cartes actuelles ne fonctionnent plus.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
819-597-2424 poste 1022
info@lacducercf.ca

VOS CARTES DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES. PRÉSENTEZ-VOUS AU BUREAU SELON LES HEURES D'OUVERTURE OU COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE.

Association chasse et pêche



Bonjour à tous et toutes,

Le 25 juillet dernier l'Association tenait sa journée estivale de pêche familiale et quelle journée ce fut !

La température idéale pour un tel événement était aussi au rendez de même que les participants. En effet, pas moins de 165 pêcheurs s'y étaient inscrits, fracassant le précédent record d'inscriptions de 120 l'an dernier. L'Association vous remercie beaucoup, vous les participants, puisque les profits générés lors de cette activité seront réinvestis dans divers projets qui amélioreront la qualité de pêche des lacs de la Municipalité. Nous sommes aussi très heureux du fait que plus de 40 enfants de moins de 14 ans faisaient aussi partie des pêcheurs ayant profité de cette journée . Nous tenons aussi à remercier très chaleureusement tous nos commanditaires pour l'événement dont les noms furent publiés sur nos réseaux sociaux tout au long des semaines précédant cette journée. Leur générosité, nous ont permis de nous assurer que chaque enfant inscrit repartent avec un prix de présence adapté pour eux. Plus de 80 prix de présences furent remis aux participants adultes. Compte tenu de cette grande générosité, nous ne pouvons qu'inviter nos membres à encourager à leur tour ces marchands locaux lors de leurs achats. La remise des prix de présences fut suivie d'un super spaghetti ou là encore un nombre record de 117 participants s'étaient inscrits. Merci encore à tous et toutes.

Maintenant à tous Seigneurs tout honneur , voici la liste des gagnants par catégories :

Catégorie adultes :

Achigans :Première position : M Robert Boulé, 4 lb, 5 onces-Deuxième position :
Madame Linda Brennan, 4 lb, 1 once

Dorés :

Première position : M David Gougeon, 2 lb , 15 onces -Deuxième position :
Madame Delia Tomassini , 2 lb , 9 onces

Daniel Guindon
Stéphane Valiquette

Christian Gamache
Gustave Boudrias

Pierre Métras
Linda Brennan

Yvon Daneau

Association chasse et pêche



Brochet :

Première position : M Heddy Boussandel, 7 lb, 5 onces

Deuxième position : M Jacques Boucher 3 lb 13 onces

Touladi :

Première position : Madame Mélanie Rioux , 5 lb, 14 onces-Deuxième position : M

Pascal Michaud 2 lb 5 onces

Omble de fontaine :

Première position : M Yves Gareau, 1 lb, 4 onces-Deuxième position : Maxime

Gareau 1 lb 3 onces

Catégorie enfants :

Achigan :

Première position : Nolan Gougeon 2 lb , 6 onces-Deuxième position : Nolan

Gougeon 2 lb , 0 Onces

Dorés :

Première position : Nolan Gougeon 2, lb, 0 onces -Deuxième position : aucune

Brochet :

Première position : Flavie Carreau , 4 lb , 2 onces-Deuxième position : Ludovic

Fontaine, 3 lb, 6 onces

Félicitations à tous nos gagnants et gagnantes, maintenant que cette journée est derrière nous, demeurez à l'affût de nos publications puisque nous travaillons activement à l'organisation de la quatrième édition de notre souper gastronomique qui aura lieu cette année le 25 octobre à la salle communautaire. Le Chef Mathieu Cloutier du Fairmont Tremblant sera encore le Maître d'œuvre de cette soirée qui s'annoncedélicieuse , Il sera épaulé par le Vigneron M Daniel Lalande du vignoble Rivière du Chêne afin de bien accompagner le menu qui vous y sera présenté. Nous espérons vous y rencontrer en octobre.

Sportivement vôtre

Daniel Guindon

Président

Daniel Guindon
Stéphane Valiquette

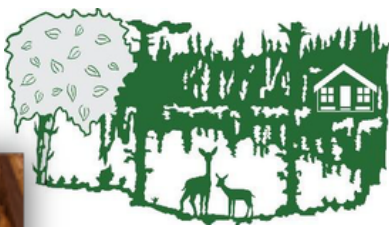
Christian Gamache
Gustave Boudrias

Pierre Métras
Linda Brennan

Yvon Daneau



Pierre Raïche



ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF

Mot du président

Chers membres, chers riverains,

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration pour leur dévouement, leur engagement et leur soutien constant. Leur implication est essentielle à la vitalité et à la crédibilité de notre association.

Ne sommes-nous pas assez chanceux d'avoir un lac comme le nôtre dans nos vies? Une eau d'une propreté remarquable, une transparence rare, la présence des huards, des canards et une faune aquatique bien vivante. Peu de gens peuvent se vanter de profiter d'un plan d'eau d'une telle qualité. Ce privilège vient toutefois avec une responsabilité.

Il faut de l'oxygène et de l'hydrogène pour faire de l'eau. Mais il faut un écosystème en santé pour faire un lac... et une communauté engagée pour en prendre soin. Assurons-nous de faire notre part afin de préserver ce joyau, pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures qui en hériteront.

Notre association vous encourage à faire pleinement partie de cette communauté. Comment? En commençant par le respect. Le respect des autres usagers, bien sûr, mais surtout le respect de l'écosystème riverain et du caractère naturel de notre lac (maintenir la bande riveraine à l'état naturel, ne pas utiliser d'engrais près du lac). Chaque geste compte.

Du côté municipal, les élections tenues à l'automne dernier ont permis la réélection par acclamation de l'ensemble du conseil et du maire. Les témoignages de confiance exprimés par les citoyens sont un signe fort que le travail accompli au cours des quatre dernières années est reconnu et apprécié. Je suis fier du travail réalisé, tant à titre de conseiller municipal que de président de l'association de protection du lac.

Parmi les avancées importantes, soulignons l'introduction d'une nouvelle taxe écologique permettant à la municipalité d'assurer le suivi des vidanges et de l'entretien des fosses septiques. Cette mesure répond à une préoccupation de longue date de l'Association et constitue un gain concret pour la protection de la qualité de notre eau. Les enjeux liés aux lacs occupent une place importante lors des séances du conseil municipal, et je remercie mes collègues pour leur écoute et leur collaboration.



ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF

À la suite d'actes de vandalisme sur la carte au quai public, nous avons saisi l'occasion pour la moderniser et la mettre à jour. Une nouvelle zone vulnérable y a été ajoutée, notamment près de la décharge du Petit lac du Cerf, où le myriophylle à épis s'est propagé. Des caméras de surveillance ont également été installées afin de protéger les installations au quai.

Une nouvelle talle de myriophylle a été décelée dans la baie du Bonnet Rouge, un peu avant d'arriver au quai municipal si vous partez du fond de la baie ou un peu après si vous passez devant le quai. Nous n'avons pas encore eu la possibilité de l'indiquer sur la carte du lac ni d'installer une bouée pour avertir les plaisanciers, alors il faut être vigilant et surveiller lors de la navigation dans cette zone. Le niveau de l'eau du lac est très bas et le myriophylle pousse dans les hauts fonds. Si vous constatez que des filaments de cette plante se sont pris dans vos hélices, ne paniquez pas. Retirez-les et jetez-les une fois sur la terre ferme pour éviter qu'il se propage.

Cet été, nous avons expérimenté le port d'un dossard pour nos bénévoles lors des journées de sensibilisation, afin de les rendre plus visibles et accessibles. N'hésitez pas à venir les saluer et à échanger avec eux.

Le suivi de la qualité de l'eau, notamment la mesure de la transparence, demeure une priorité. Ces données nous permettent de suivre l'évolution de la santé du lac et d'orienter nos actions de protection. Vous pouvez consulter les données sur le site du ministère de l'Environnement en allant sur la page du programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm>.

Si vous voulez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'Association, il est encore temps de le faire. Rendez-vous sur notre site Web à <https://appglc.org/> et remplissez le formulaire qui se trouve sous l'onglet ADHÉSION. Les instructions pour le paiement s'y trouvent également.

Merci et au plaisir de vous rencontrer autour et sur le lac. Bonne fin d'été.

Pierre Raîche

L'eau, c'est la vie
Nos lacs, c'est notre vie



Détente Santé vous souhaite une belle fin d'été.

Les activités reprennent le mardi 29 septembre :

10 h Assemblée générale annuelle

11h La maltraitance présentée par le CISSS des Laurentides
en collaboration avec la Caisse Desjardins

Les rencontres ont lieu au

Centre communautaire Gérald-Ouimet, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf
à partir de 9h.

Détente Santé offre l'occasion de se divertir entre aînés en offrant jeux,
conférences et un bon repas chaud préparé par Estelle.

Les membres seront appelés pour confirmer leur présence.

Pour plus de renseignements et pour les réservations contacter
Susie au 819-597-2380.

Bienvenue à tous.



Kiosque d'Artisan(e) et Information Touristique

15 Rue Emard

Lac-du-Cerf

Horaires d'ouverture 2026



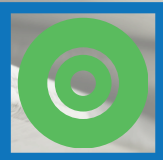
Mai 16-17-18	12:00-17:00
Mai, Juin fin de semaine Samedi, Dimanche	12:00-17:00
Juin 24-28 July 1-5	12:00-17:00
Juillet, Août Mercredi aux Dimanche	12:00-17:00
Septembre 5-6-7	12:00-17:00
Septembre, Octobre fin de semaine Samedi, Dimanche	12:00-17:00
Octobre 10-11-12	12:00-17:00

Fermé après la Action de Grace.

Visitez-nous sur Facebook: Kiosque d'artisanal Idc



UNE ANNONCE



DANS MON JOURNAL,
POUR UN EFFET LOCAL!

- Carte d'affaire
10\$/édition
55\$/annuellement (6 éditions)
- Demi-Page
15\$/édition
80\$/annuellement (6 éditions)
- Page
25\$/édition
135\$/annuellement (6 éditions)
- Prochaine date de tombée:
25 septembre 2025
- info@lacducerf.ca
- Les associations et organismes bénéficient d'une première page gratuite.

Massothérapie

- Massage Suédois
- Massage pour femmes enceintes

Marthe Chamberland
(819) 597-2444

Membre de la Fédération québécoise des massothérapeutes

Hygiéniste en Soins des pieds

Hélène Blais Métras

Descriptif d'une séance (1h.)

- Bain de pied
- Prévention des ongles incarnés
- Amincissement des callosités et durillons
- Massage complet des pieds (réflexologie)
- Amincissement et coupe des ongles
- Exfoliation au sel de mer
- Parrafine avec bas chauffants



sur Rendez-vous: 69 chemin du Lac-Mallonne, Lac-du-Cerf cell. 819 616-3325



**Plans de construction neuve
Rénovation / modélisation 3D**

**Couvre toute la Région des Hautes Laurentides et l'Outaouais
Axe Est-Ouest: de Ferme-Neuve à Val-des-Bois
et Axe Nord-Sud de Maniwaki à l'Annonciation.**

**cell. 438- 888-8551 / p.metras@metraplan.ca
site Web: www.metraplan.ca**



Pierre Metras
ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS



**GESTION
SEPTIQUE**



**Inspection et évaluation
de système septique (par caméra)**

RBQ 5710-8417-01

**Service professionnel,
courtois et dynamique**

**Conception Septique / Supervision,
Scellement de Puits
(Test de sol - Plan et Devis)**

**Garantie de 5 ans
Pièces et main d'oeuvre**

Excavation *Meilleur prix garanti, sans tracas, et qualité assurée*

Plus de 20 ans d'expérience dans le domaine

****Aucune vidange septique nécessaire avant une inspection***

**Déglaçage, déblocage de conduit • Régénération de champ septique
Réparation septique de tout genre (Rallonge, déflecteur de sortie et d'entrée, etc.)**

Benoît Richard • 819 661-2688 • gestionseptique.br@gmail.com

**GESTION
SEPTIQUE**



**Inspection & Evaluation
of Septic System (by camera)**

RBQ 5710-8417-01

**Courteous, Dynamic
and Professional Service,**

**Septic Design / Supervision,
Sealing of Wells (Soil Test - Plan and Specifications)**

**5 year warranty
Parts & Labor**

Excavation *Best Price Guarantee Without Hassle, Quality Assured*

Over 20 Years of Experience in the Field

****No Septic Emptying Required before an Inspection***

**Defrosting, Unclogging of Septic Pipes - Regeneration of Septic Fields
Septic Repair of all Kinds (Extensions, Inlet and Outlet Deflector, Etc.)**

Benoît Richard • 819 661-2688 • gestionseptique.br@gmail.com

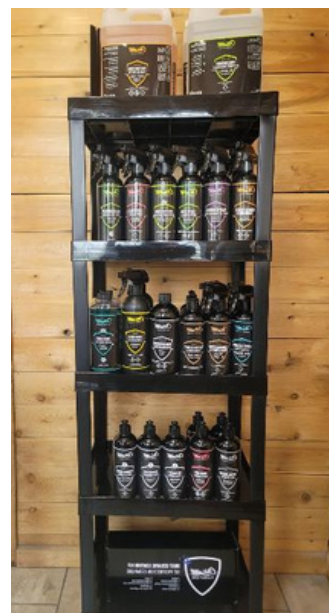
Atelier LP Marine INC. 819-597-2972

atelierlp@outlook.com 

ShrinkWrap hivernale et entreposage disponible

(PLACES LIMITÉES)

Bateaux, pontons, motomarines



Détaillant des produits Chic Marine

En atelier :

Débosselage / Peinture

Réparation de coque d'aluminium, fibre de verre et gel coat.
Changement de transom (tableau arrière). Changement de plancher et recouvrement de vinyle. Devis de réparation pour particulier et assureurs

Service de transport au besoin





Le Mieux-Être par Janick Lemieux

Ralentir. Pour vrai.

Massothérapie •
Soins énergétiques •
et plus encore.

www.gorendezvous.com/janicklemieux

Naturothérapeute

Massothérapeute

drainage lymphatique
massage suédois
soin énergétique / reiki

Yogathérapeute

cours privé / groupe
programme personnalisé

Coach de vie

accompagnement privé
atelier / formation / conférence
CNV / EFT / LDA

reçu disponible

Janick Lemieux

soul naked janick@gmail.com

(226) 238-8178

Centre de retraite

 Lac-du-Cerf

Retraites silencieuses

dès août 2026

3 ou 5 jours • en formule semi-privée

**Une expérience rare, intime
et profondément humaine.
Réservez dès aujourd'hui.**





REMORQUAGE 24h/ ALIGNEMENT

(819) 597-2003

Appelez-nous pour l'achat ou

l'installation de vos pneus d'hiver !!!

Nous vendons les marques les plus populaire et

vous offrons les rabais postaux manufacturiez

tel que Michelin, Toyo tires, Goodyear, Nokian, Yokohama, Continental etc



VENTE D'ESSENCE ET DE DIESEL, REMPLISSAGE DE PROPANE ET VENTE DE RÉSERVOIR, MÉCANIQUE GÉNÉRALE, VENTE DE PNEUS, LOCATION DE REMORQUE À PONTON, VENTE DE PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE, VERS DE TERRE, SANGSUES, MENÉS CONGELÉS ET PLUSIEURS LEURRES, CANNES A PECHEs, MOULINETs, ET ACCESSOIRES DE PECHE, BATTERIE, HUILES ET COMBUSTIBLE, BRIQUETTES, GLACIÈRES, GILETS DE SÉCURITÉ, LOTIONS SOLAIRES, ANTIMOUSTIQUES, CASQUETTES, CHAPEAU, ARTICLES DE CAMPING ET LOISIRS, ARTICLES SOUVENIRS, VASTE CHOIX D'IDÉES CADEAUX, ARTICLES DE QUAINCAILLERIES, SLUSH PUPPIES, FRIANDISE GLACÉE, COIN PHARMACIE, PRODUIT DE DÉPANNAGE EN ALIMENTATION (PAIN, LAIT, CHIPS, GATEAUX, LIQUEURS, EAU etc), CIGARETTES ET CIGARES, LOTO QUÉBEC ET COMPTOIR POSTALE.



Nos heures d'ouvertures sont de

8h à 20h du lundi au samedi et

De 9h à 20h le dimanche



Vous servir est toujours un plaisir et n'oubliez pas l'achat **MICHEL** local c'est vital pour notre municipalité !!!



LOTO
QUÉBEC



RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET SOCIAL DU LAC-DU-CERF

ASS. CHASSE ET PÊCHE LAC-DU-CERF
CHASSEPECHELDC@GMAIL.COM

LE BRIDGE
LYNE GAUTHIER
819-597-2869

ASS. DÉTENTE SANTÉ DES 3 VILLAGES
LILIANE VIENS DESCHATELETS
819-597-4202

LES DARDS
LIETTE MELANÇON
819-616-7011

ASS. DE PROTECTION DU PETIT ET
GRAND LAC DU CERF
PIERRE RAÎCHE
819-597-2019

LE YOGA
FRANCINE CARRIER
819-597-4102

CLUB DE LOISIRS DU LAC-DU-CERF
BÉNÉVOLE RECHERCHÉ

LES PROMOTEURS DE
BONNE HEURE LAC-DU-CERF
514-567-8166

ASS. POUR LA PROTECTION DU LAC-
MALLONNE
MADELEINE TUINSTRAS
819-597-2448

CLUB MOTONEIGE ANTILOUP
GILLES PELLAND
819-585-3669

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC-DU-CERF
BÉNÉVOLE RECHERCHÉ

CLUB QUADRI-LAUS
CLAUDE GAROFALO
819-767-2548

LES BUTINEUSES
CAROLINE HUOT
819-597-2002









RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET SOCIAL DE MONT-LAURIER

A.D.I.H.M.P. (Le Prisme)

Regroupement des personnes handicapées
de la région de Mont-Laurier
819-623-5258

La Coopérative Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle
Aide à domicile
819-623-6681

L'Élan, CALACS
Aide pour personne victime d'agression à caractère sexuel
819-623-2624

La Maison Clothilde
Aide aux proches de personnes atteintes de maladie mentale
819-623-3843

Maison Lyse-Beauchamp
Centre pour alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances
819-623-3719

Manne du Jour de Mont-Laurier
Comptoir alimentaire / Dépannage alimentaire/Friperie
819-623-6604

Le Centre de la Famille des Hautes-Laurentides
Halte-garderie, activité familiales, atelier de groupe
819-623-7215

Le Mouvement Albatros Mont-Laurier
Aide au malade en phase terminal et à sa famille
819-623-1642

Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL)
Transport collectif offert sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
819-623-2825

Maison de l'Entrepreneur d'Antoine-Labelle/SADC
Service aux entreprises
819-623-1540

Ressources Olivier
Offre de l'aide, du soutien, de l'accompagnement et hébergement.
819-660-2842

La Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides
Maison pour femmes violentées
819-623-1523

La Mèreveille
centre de ressources périnatales
819-623-3009

La Griffe d'Alpha
Cours en alphabétisation et informatique.
819-440-2044

Zone emploi
Accompagnement à l'emploi
819-623-5051

Coordonnées utiles

Sûreté du Québec
819-310-4141

SOPFEU
1-800-463-3389

Centre Anti-Poison
1-800-463-5060

CLSC Mont-Laurier
819-623-1228

Hôpital Mont-Laurier
819-623-1234

Info Santé
811
MRC d'Antoine-Labelle
819-623-3485

RIDL
819-623-7382

NUMÉRO 70 - AOÛT ET SEPTEMBRE 2026

LA VOIX DU CERF

Journal municipal de Lac-du-Cerf

